

Spa-info.be

Centre
culturel



Saison 2006-2007

Zones bleues



N°19

DOSSIER
SAC
RÉUTILISABLE

AU FIL DES SAISONS



MON SAC TIENT BON !



**1 sac offert
par ménage !**

Primes
façades



Le bulletin communal
d'information de Spa

présenté par l'Administration communale
en collaboration avec l'Office du Tourisme et le Centre Culturel

Editrice responsable : Marie-Paule PORTNOMME - Photos : M.-P. Lesuisse - Gratuit - Ne peut être vendu



>>> SOMMAIRE <<<

• ACTUALITÉS COMMUNALES :

- **Fonds Social Chauffage**
- **Le nouveau toit du Pouhon Pierre le Grand**
- **Salon bleu rénové**
- **" Actus jeunes "**
- **Détecteurs incendie obligatoires depuis le 1er juillet**
- **Zones bleues**
- **Urbanisme : prime communale à la rénovation de façade ; un inventaire des richesses architecturales spadoises**
- **La Bibliothèque communale : source de découverte**
- **L'actualité du Centre culturel**
- **Agenda des manifestations et activités**

• COUP DE PROJECTEUR SUR LE SAC RÉUTILISABLE

- ÉDITRICE RESPONSABLE :

Marie-Paule Forthomme, Secrétaire communale, rue de l'Hôtel de Ville, 44 B 4900 - Spa (087.79.53.60 - secretariat@villedespa.be)

- RÉDACTEUR EN CHEF : Hugues Pierre Lesuisse (087.79.53.70 - jist@villedespa.be)

- IMPRESSION ET GRAPHISME : Sabel Print- (Dison - 087.31.28.47 info@sabelprint.be)

- NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 5.800

- RÉGIE M : 087.33.75.53

- DISTRIBUTION : La Poste en toutes-boîtes et disponible dans certains lieux publics.

- Ce numéro est également disponible tout le trimestre au format numérique (pdf) sur le site officiel de la Ville de Spa :

WWW.SPA-INFO.BE

Toute reproduction de texte et/ou d'image est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditrice. La Ville de Spa décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires.

Fonds Social Chauffage.

Sur quels combustibles porte l'intervention ?



L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonnes). Le Fonds Social Chauffage a fixé son seuil d'intervention à 0,40 €/litre (TVA comprise). Autrement dit, si le prix

facturé est inférieur à 0,40 €/litre, le Fonds n'intervient pas. Attention, cette réglementation ne vaut que pendant la période de chauffage, c'est-à-dire pour le combustible de chauffage livré entre le 1er septembre 2006 et le 30 avril 2007.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1** : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance : les VIPO (veufs/veuves, invalides, pensionné(e)s, orphelin(e)s); les enfants handicapés percevant des allocations familiales majorées; les chômeurs de longue durée (> 1 an) et âgés de plus de 50 ans; les bénéficiaires du revenu garanti aux personnes âgées; les bénéficiaires d'une allocation pour personnes handicapées; les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale; les bénéficiaires d'une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale. A noter que le montant des revenus annuels bruts du ménage est plafonné à 13.246,34 €, majoré de 2.452,25 € par personne à charge.
- **Catégorie 2** : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 13.246,34 €, majoré de 2.452,25 € par personne à charge.
- **Catégorie 3** : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

L'intervention varie entre 3 et 13 cents par litre. Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres et à concurrence de 195 € par hiver et par famille. Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 100 €.

Comment réclamer cette intervention ?

Si vous pensez avoir droit à l'aide du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS.

Le CPAS vérifiera: si vous appartenez réellement à une des catégories précitées; si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention; si le prix facturé atteint au seuil fixé; si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

- Dans tous les cas, la facture de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- **Si vous faites partie de la catégorie 1**: votre carte d'identité; votre carte SIS; la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement-extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale...).
- **Si vous faites partie de la catégorie 2**: votre carte d'identité; la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale...).
- **Si vous faites partie de la catégorie 3**: la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

Soit auprès du **C.P.A.S. de Spa**

Rue Hanster, 8 - 4900 - Spa

Tél. 087.77.13.91 - Fax: 087.77.23.09

(Heures d'ouverture : Administration de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ; Service social de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous)

Soit sur le site www.fondschauffage.be
ou Soit au numéro gratuit 0800.90.929.



Actualités communales

"La Ribambel" en fête

Jeux de société, bricolage, grimage, petit déjeuner ludique...

La ludothèque communale "La Ribambel" ouvre ses portes et propose de nombreuses activités aux enfants ainsi qu'aux adultes !

Pour cette occasion le Service des Affaires sociales organise une bourse aux jouets réservée aux enfants pour leurs jeux et jouets. Cette journée portes ouvertes se tient le **samedi 30 septembre de 10h00 à 18h00**.

Vous êtes attendus nombreux !



N.B. : Pour participer à la bourse aux jouets, les enfants peuvent prendre contact avec le Service des Affaires Sociales de la Ville de Spa au 087.795.378 Ext. 353 ou à la Ludothèque communale au 087.77.03.11 les mardis, mercredis et jeudis après-midi.

Journée portes ouvertes à "La Ribambel" le 30/9

"La Ribambel", Ludothèque communale, rue Hanster 10, à l'ancienne école Shaltin (au fond du Parc de 7 Heures)

Horaires : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi matin de 10h00 à 11h30

"LE LIVRE D'OR" MIS EN PAGES

Une toile de 9 mètres de long sur laquelle figurent plus de 90 personnalités historiques venues à Spa au cours des siècles. Tel est le tableau faisant l'objet de la nouvelle publication des Éditions du Musée de la Ville d'eaux. Sous le titre "Le Livre d'Or : le tableau d'Antoine Fontaine", les Éditions du Musée de la Ville d'eaux retracent la genèse et la vie de cette œuvre, puis détaillent par de brèves notices biographiques l'ensemble des personnages qui la compose.

Cet ouvrage est complété par une reproduction couleur de l'œuvre ; celle-ci permet au lecteur d'identifier facilement les personnages évoqués par les notices biographiques.

En vente au prix de 8 €, cette plaquette de 112 pages est disponible, à l'Office du Tourisme de Spa et au Musée de la Ville d'eaux, avenue Reine Astrid, 77b à 4900 Spa (087.77.44.86 - spamusee@tiscali.be).



COLLECTE DE PNEUS

Les particuliers en possession de pneus usés peuvent s'adresser à leur détaillant habituel pour savoir s'il accepte de les prendre en charge. Cependant, dans ce cas, il n'est pas légalement tenu de les accepter.

C'est pourquoi, Intradel organise du mardi 3 au vendredi 14 octobre une collecte de pneus usés dans ses Recyparcs. Cette action ponctuelle et gratuite permettra aux usagers d'amener au Recyparc maximum 5 pneus de voiture de tourisme.

Grâce à cette action, non seulement vous avez la certitude que vos pneus usagés ne termineront pas dans une décharge illégale mais vous contribuez également à la préservation de la nature et donc à la qualité de l'environnement.

EN PRATIQUE :

Quand ? Du 3 au 14 octobre 2006.

Où ? Dans tous les Recyparcs.

Quoi ? Les pneus de voiture de tourisme usés, avec ou sans jante.

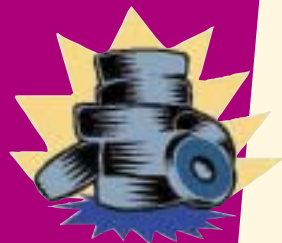
Combien ? Maximum 5 pneus par ménage.

Horaire d'hiver à partir du 1er octobre :

Mardi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

mercredi de 09h30 à 12h30 et de 13h00 à 18h00

samedi de 09h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00



"Fumer c'est con..." se répand

En mars dernier, les services de prévention de la Ville de Spa* ont organisé une semaine de sensibilisation aux méfaits du tabac.

La campagne si percutante auprès des jeunes a obtenu un succès tel, que le Service de Promotion de la Santé de la Province de Liège en a repris le concept et le slogan "Fumer c'est con..." sur la province entière. Cocorico !

Des représentants spadois du Service Prévention Jeunesse étaient présents à la Maison de la Presse de Liège pour la présentation de la campagne provinciale.



(* Le Service de Prévention de la Zone de Police des Fagnes ainsi que "Prévention Jeunesse" constitué du Centre Jeunes de Spa, l'Éducateur de rue, le P.P.P. (Plan de Prévention de Proximité) et le Service de la Jeunesse de la Ville de Spa

Plaine de jeux pour enfants



Située au centre-ville, dans le parc de Sept Heures, une plaine de jeux entièrement rénovée vous accueille.

Pour mieux satisfaire nos petits amis, les jeux sont répartis en 4 zones en fonction de l'âge.

Une zone pour les 0 à 3 ans, une pour les 3 à 6 ans, une pour les 6 à 12 ans, et une pour les + de 10 ans et jeunes ados.

Allant des balançoires traditionnelles aux jeux à ressort en passant par les blocs éducatifs, cette plaine de jeux est conçue pour assurer un maximum de sécurité. Les modules installés sont extensibles et modulables. Ce qui permet à la plaine de jeux d'évoluer. Venez donc vous y détendre.

Horaires :

En septembre et octobre : ouverte le vendredi de 14h00 à 19h00, les samedi et dimanche de 11h00 à 19h00, le mercredi de 13h00 à 19h00 ; fermée les lundi, mardi et jeudi. Elle sera ouverte de juin à fin août tous les jours de 11h00 à 20h00.

Info : Office du Tourisme de Spa 087.79.53.53

Actualités communales

Avec "Été solidaire", le cimetière revit



L'esprit de l'opération "Été solidaire" se poursuit au cimetière. Comme en 2005 des jeunes sont engagés, et donc rémunérés, pour entretenir et rénover des tombes de la partie ancienne du cimetière classé.

Ils étaient huit l'an passé. Ils ont travaillé à neuf cette année. L'engouement se perpétue, car six "anciens" ont même remplié. Concernant l'état d'avancement du chantier, ce ne sont pas moins de dix-huit tombes et trois grands monuments qui connaissent un jour nouveau après leur passage. Parmi ces trois grands formats : le monument à la mémoire de Ferdinand Jacques, le monument aux Morts de 1914-1918 et la dalle de la famille Cockerill.

Grâce à des explications fouillées de l'animateur du P.P.P. qui les encadrait, Manu Jamion, les neuf jeunes travailleurs ont réellement pu prendre conscience de l'aspect historique de ces vieilles sépultures, essentiellement celles de visiteurs d'origines étrangères venus prendre les eaux à Spa.

Avec Été solidaire, ce n'est pas seulement du travail de jobistes, c'est aussi une expérience avec le patrimoine de leur commune ainsi qu'un bénéfice visible pour des monuments funéraires à l'entrée du cimetière.

Nouvelles des travaux



Pouhon Pierre le Grand

Dans le cadre d'un chantier de longue haleine, le véritable emblème de Spa jouit actuellement d'un lifting complet. Entamés en 2005, les travaux de rénovation de la toiture viennent d'être achevés. Cette nouvelle protection a recouvert une verrière comme à l'origine sur la longueur de l'ancien jardin d'hiver. Le clocheton est à nouveau visible sous son plus beau lustre. Le budget total du volet des travaux qui vient de se terminer s'élève à 545.000 €. Le chantier global n'est toutefois pas clôturé. Il reste encore la construction de la nouvelle entrée par la rue du Marché, la restauration des façades et de l'intérieur du monument pour un budget estimé à 2.720.000 €.

Office du Tourisme

Les toitures du pavillon des "Petits jeux" ont également été complètement rénovées. Le chantier est terminé pour un budget de 1.105.000 €. Il reste toutefois à rénover les façades, la verrière et le promenoir dont le début des travaux est annoncé en 2007.

Waux-Hall

Ce magnifique bâtiment qui, à partir de 1773, a abrité le deuxième casino de Spa (et peut-être même du monde) est classé "patrimoine monumental de Wallonie". Un titre bien mérité au vu de toutes ses qualités patrimoniales. Le bâtiment est en phase de restauration. Cet édifice majestueux est aux mains d'une dizaine d'artisans dont le savoir-faire peut ainsi se perpétuer (budget : 1.500.000 €).



Salon Bleu

Après la rénovation du "Petit Théâtre" inauguré et rebaptisé "Petit Théâtre Jacques Huisman" en 2005, c'est au tour du superbe Salon Bleu de se voir remis à neuf. Les miroirs, vitres, peintures, dorures, etc. donnent un nouvel éclat à cette salle de 200 m². Celle-ci peut accueillir jusqu'à 200 personnes assises pour des spectacles et autres événements. Un budget de 155.000 € a été nécessaire pour mener à bien ce chantier terminé en mai dernier.





Zone bleue

Convivialité à Spa

Afin de faciliter le stationnement et la circulation afin de favoriser l'activité économique et commerciale du centre de Spa, le Conseil communal a décidé, en date du 14 octobre 2005, d'inclure, dans le règlement communal sur la circulation, une zone bleue ainsi que les modalités de taxe en cas de non-respect de la durée de stationnement dans cette zone.

Mise en application : 15 juin 2006.

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

La durée de stationnement est limitée à deux heures maximum dans les plages horaires indiquées ci-dessus.

Les limites de la zone sont signalées par les panneaux suivants :

LIMITES DE LA ZONE BLEUE :

- Avenue Reine Astrid, des deux côtés de l'axe principal, à l'exclusion de la descente, de l'immeuble 56 à la Place du Monument.
- Place du Monument sur son ensemble.
- Place Verte sur son ensemble.
- Rue Collin Leloup de la Place Verte au Pied du Thier.
- Pont Mindroz, sur son ensemble.



- Rue de la Poste, tout le long des anciens Thermes.

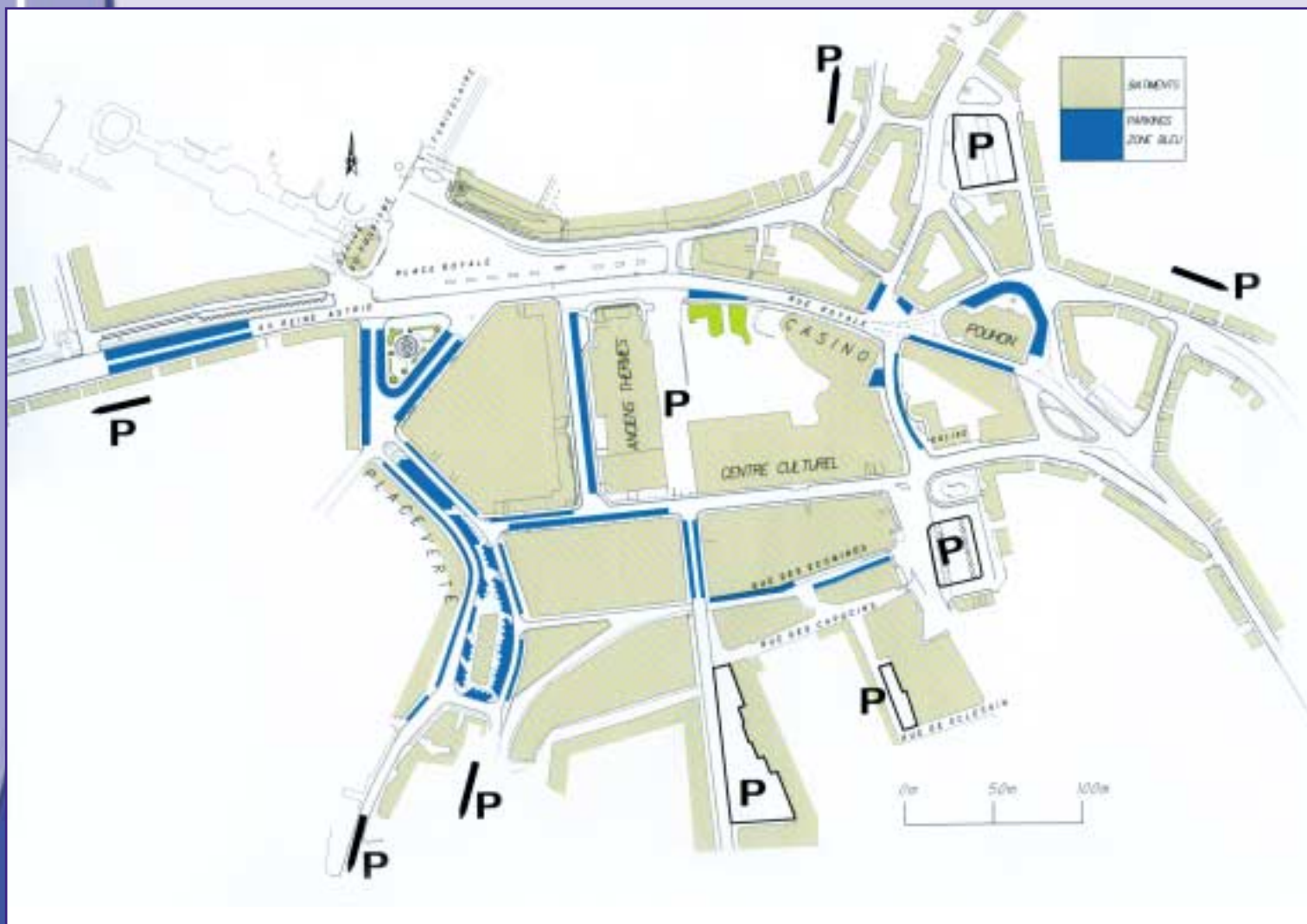
- Rue Servais, des deux côtés de la voirie, du carrefour de la Place Verte au carrefour de la Rue Léopold.

- Rue des Écomines, entre la Place Salée et la Rue Léopold.

- Rue Léopold, sur son ensemble.

- Rue Rogier, à droite en direction de Francorchamps, du carrefour de la rue Schaltin au carrefour de la rue Biez du Moulin.

- Rue Shaltin, à droite dans le sens de la descente.



- Rue Général Bertrand, tout le long du Pouhon Pierre le Grand.
- Rue du Marché, le long du Pouhon Pierre le Grand.
- Place Pierre le Grand.

Parkings accessibles sans restriction (460 places) :

Parkings que nous vous demandons d'occuper lors de vos séjours plus longs dans le centre, et ainsi garder facilité d'accès et convivialité aux commerces, bureaux et services.

- parking Place de l'Hôtel de Ville (64 pl.)
- parking Rue Storheau (45 pl.)

- parking Place des Écoles (62 pl.)
- parking Place Achille Salée (40 pl.)
- parking Boulevard des Anglais (60 pl.)
- parking Avenue Reine Astrid

Comment fonctionne la zone bleue ?

Dans cette zone, le parking est gratuit pour 2 heures, seulement si vous prolongez votre stationnement, une taxe de 10 € vous sera réclamée.

Sera assimilée au dépassement du temps autorisé, la manipulation du disque sans déplacement du véhicule.

Nous vous remercions enfin pour votre compréhension et collaboration efficace à la réussite de cette opération.

QUAND PAYER LA TAXE ?

La taxe sera payable dans les 15 jours qui suivent la constatation de l'infraction déposée sur le véhicule concerné.

COMMENT PAYER LA TAXE ?

A l'aide d'un virement sur le compte 000-0019388-85 de la Ville de Spa, avec mention de la date mentionnée sur l'invitation à payer et du numéro de votre plaque.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON-PAIEMENT ?

En cas de non-paiement de la taxe, une amende administrative de 30€ sera appliquée. Ce montant sera porté à 60€ en cas de récidive.

Nous vous demandons de bien respecter la signalisation installée concernant les différentes limites de la zone bleue ainsi que d'utiliser au maximum les parkings de proximité accessibles sans restriction.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements et remarques relatifs à la mise en place de ces différentes mesures.

Partenaires de l'opération :

Administration communale de Spa :

087.79.53.60



Police : 087.79.33.33



Association des Commerçants de Spa



QUAND UTILISER LE DISQUE ?

Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

OÙ SE PROCURER LE DISQUE À SPA ?

Après de tous les commerçants de l'A.C.S. et à l'Office du Tourisme

COMMENT UTILISER LE DISQUE ?

Le disque doit être posé sur la face interne du pare-brise ou à défaut sur la partie avant du véhicule. Le conducteur doit positionner la flèche du disque sur le trait en face de l'heure de son arrivée. La durée du stationnement est de deux heures maximum du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

QUI DOIT UTILISER LE DISQUE ?

Tous les usagers à moteur excepté les véhicules utilisés par des personnes handicapées qui ont apposé la carte spéciale "handicapé" et les véhicules prioritaires.



Service Incendie Prévention des incendies

Détecteurs de fumée obligatoires

ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

Depuis le 1er juillet 2006, toutes les habitations situées en Région Wallonne doivent être équipées de détecteurs de fumée.

Détecter, c'est sauver ! Plus tôt l'incendie est détecté, plus grandes seront les chances de survie et plus long le temps pour quitter l'habitation.

Installer un détecteur de fumée dans votre habitation n'est pas un luxe. De plus, c'est une obligation légale pour tous depuis 1er juillet 2006 ! Un détecteur de fumée réagit aux fumées d'incendie. Cet appareil émet un signal sonore aigu lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un seuil déterminé. Ces détecteurs fonctionnent sur pile et sont

équipés d'un bouton testant leur bon fonctionnement. Ils émettent un signal intermittent lorsque les piles doivent être remplacées (tous les ans, tous les 2 ans ou tous les 5 ans selon les modèles). Il est primordial de choisir un détecteur agréé et répondant aux normes de sécurité européennes.

NOMBRE

- **APPARTEMENT**
superficie inférieure à 80 m² : 1 détecteur
superficie supérieure à 80 m² : 2 détecteurs
- **MAISON**
superficie du niveau inférieure à 80 m² : 1 détecteur de fumée par niveau de vie
superficie du niveau supérieure à 80 m² : 2 détecteurs de fumée par niveau de vie
Les demi-niveaux sont à considérer comme des niveaux.
Le nombre de détecteurs peut être augmenté notamment si les risques sont plus importants (par ex. fumeurs dans les chambres ...)

LOCALISATION

voir article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 (M.B. 10/11/2004)

Dans le premier des espaces intérieurs ou la première des pièces repris ci-dessous, présent dans le niveau et non équipé d'un

détecteur :

1. le hall ou le palier donnant accès aux chambres à coucher;
2. le hall d'entrée;
3. la pièce dans laquelle débouche la partie supérieure d'un escalier;
4. la pièce contiguë à la cuisine;
5. la chambre;
6. toute autre pièce d'habitation.

Dans la plupart des cas :

- dans les petits appartements, le détecteur sera placé dans le hall donnant accès aux chambres;
- dans les grands appartements et les maisons sans étage, le second détecteur sera placé dans le hall d'entrée ou dans le living;
- dans les maisons à étages, les détecteurs seront placés sur le palier à l'étage, dans le hall d'entrée (proche des pièces de vie) et le cas échéant sur le palier donnant accès aux chambres mansardées ou le cas échéant dans la chambre mansardée, au droit de l'escalier y donnant accès.

Ne pas placer de détecteurs dans une cuisine ou un local produisant beaucoup de vapeur (risque de déclenchement intempestif).

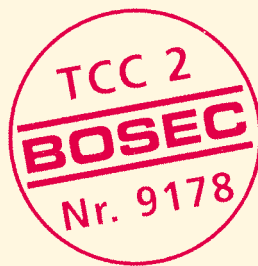
INSTALLATION

L'installation des détecteurs est à charge du propriétaire du logement (attention, le cas échéant, le remplacement de la pile et ou de la batterie est à charge du locataire)

TYPE

Les détecteurs doivent être des détecteurs optiques de fumée agréés BOSEC ou équivalent européen (VDS, BS...).

Ils doivent être garantis 5 ans.



Complément d'information sur
www.infodetecteurs.be ou le numéro
vert de la Région wallonne
0800.11.901

**En cas d'urgence :
appelez toujours le 100
24H/24H, une équipe de garde
assume les missions**



Actualités communales

"Spa-trimoïne"

Le patrimoine architectural de notre cité thermale est particulièrement riche. C'est la raison pour laquelle, la Ville de Spa, en collaboration avec la Région Wallonne et le Centre culturel, a entrepris d'en répertorier systématiquement tous les aspects. Depuis le mois de mars, les trois honorables institutions ont délégué des spécialistes pour analyser les détails architecturaux des bâtiments de Spa. Il ne faudra donc pas vous inquiéter de les voir, carnets de notes et appareil photo à la main, devant chez vous.



Pourquoi un inventaire ?

La ville de Spa représente une référence pour le patrimoine en Région Wallonne avec sa grande richesse et diversité architecturales. Elle possède de nombreux bâtiments et sites classés. Spa a aussi l'avantage de posséder un "Centre ancien protégé" (adopté depuis le 13.12.1976) méritant une gestion respectueuse de ce qui la caractérise comme "ville thermale" devant être transmise aux générations futures dans les meilleures conditions possibles. Les outils de gestion existants étant devenus obsolètes, il était important de procéder à une réactualisation des connaissances. L'inventaire sera ainsi une sorte d'état des lieux patrimonial pour une meilleure compréhension des paysages "construits" et leur spécificité propre. Cet outil est destiné aux acteurs politiques, techniques et aux citoyens de Spa afin d'apprécier l'évolution architecturale locale, d'en révéler

ses particularités et ainsi de les prendre en considération dans une stratégie saine de développement urbanistique.

Comment est-il réalisé ?

Cette démarche de repérage se fait d'abord sur terrain sous forme de prises de notes descriptives de chaque bâtiment avec photos à l'appui. Ces informations sont ensuite reportées et complétées sur fiches informatisées. Chaque bâtiment est ainsi analysé et évalué dans sa valeur individuelle mais également dans une notion d'"ensemble architectural" et d'impact paysager. Cette évaluation est possible grâce aux regards croisés d'une historienne de l'art, d'un géographe et d'une architecte.

Participation

Chaque information est précieuse. Si vous possédez des renseignements historiques susceptibles d'apporter des indications sur la construction de votre bien, nous vous remercions de les communiquer à l'Administration Communale - Service de l'Urbanisme (087.79.53.77 ou urbanisme@villedespa.be).

Prime communale à la restauration des façades : plus large !

Pour tous les citoyens qui hésitaient encore à entreprendre des travaux d'embellissement de leur maison, la Commune leur donne un coup de pouce supplémentaire.

En séance publique du 30 juin 2006, le Conseil communal a modifié le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à la restauration de façades.

La liste des travaux ouvrant le droit à une prime communale inclut dorénavant les travaux de peinture des boiseries.

Si les pourcentages de subsidiation restent inchangés, la bonne nouvelle réside dans le fait que les plafonds des primes sont revus à la hausse.

Par exemple, concernant les immeubles répertoriés dans le "Patrimoine monumental de la Belgique - Province de Liège" et/ou repris à l'Atlas du Patrimoine architectural des

centres protégés* parmi les immeubles de grande valeur et ceux de valeur d'accompagnement, 40% du coût des travaux sont subsidiés. Le plafond de la prime passe de 1.239,46 € à 1.750 €. Pour les immeubles dont l'aspect architectural et la situation constituent une valeur significative de leur milieu urbain ou rural, 30 % du coût des travaux sont admissibles. Dans ce cas, le plafond de la prime passe de 867,62 € à 1.000 €. Pour les immeubles ayant plus de 30 ans, la prime couvre 15 % du coût des travaux, avec un plafond passant de 619,73 € à 700 €.

Cette prime communale peut s'ajouter à d'autres primes, telles que la Région Wallonne en propose pour la réhabilitation, l'embellissement extérieur, le petit patrimoine populaire etc.

N'oublions pas qu'un permis d'urbanisme



reste indispensable pour toute restauration impliquant la modification de l'aspect de votre immeuble.

**Info : Service de l'Urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville, 44
(1er étage à droite) - 087.79.53.77
urbanisme@villedespa.be ou
www.spa-info.be.**

(*) Le "centre ancien protégé" correspond grosso modo au centre historique de Spa...

Actualités du Centre Culturel de SPA



SAISON 2006-2007

Laissez votre curiosité vous tenter.
Venez donc nous rejoindre et, pourquoi pas... **à Bonne-vois !**

THÉÂTRE - ABONNEMENT

Vendredi 29 septembre 2006
au Théâtre - 20h15

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

De Marivaux

Mise en scène : Dominique Serron

Avec : France Bastoen ou Stéphane Bissot, Joëlle Franco ou Laure Volgaire, François Houart ou Luc Van Grunderbeeck, Stéphane Fenocchi ou Jean-François Rossion, Patrick Brüll ou Laurent Capelluto, Toni D'Antonio ou Fabrizio Rongione

Une production de l'Infini Théâtre

Durée : 1h40 sans entracte

L'histoire se tisse autour du personnage de Silvia et de son projet de mariage. La jeune fille, moderne et ambitieuse, revendique la primauté du bonheur individuel sur les conventions sociales. Tout le monde dit que son futur est une perle mais les gens n'ont pas vécu avec lui. Beaucoup d'hommes, charmants dans le monde, ne se révelent-ils pas tout autre dans l'intimité conjugale ? Vient alors à la demoiselle une idée **a u d a - c i e u s e q u i**

devrait lui permettre d'observer son prétendant sans être vue : elle décide d'échanger son costume avec Lisette, sa soubrette. Seulement, le hasard veut que le jeune homme se comporte exactement de la même manière et choisisse de se présenter à Silvia sous l'habit d'Arlequin, son valet. Les situations qui s'ensuivent n'épargneront personne mais, contre la force de l'amour propre et des préjugés, le cœur gagnera la partie. Notre rire, témoin de ce " jeu " arbitre les fautes et compte les points.

Une version résolument moderne et enjouée du grand classique de Marivaux ! Car, ce soir, pas de lever de rideau. De la tringle à costumes aux miroir à ampoules, tout l'inédit : vous êtes en coulisses.

Tarif 1



Daniel Ginevro

MUSIQUE ET POÉSIE - ABONNEMENT

Mardi 28 novembre 2006
au Théâtre - 20h15

PASSAGE



Passage

De Jacques Mercier

Avec : Jacques Mercier

Laurence Waters

Naïra Mnoian

Durée : 1h20 sans entracte

Jacques Mercier nous confie :

" Pourquoi cette présence sur une scène ? Une envie de mise en lumière de l'essentiel : la poésie ! Celle-ci m'a accompagné tout au long de mes vies dans la presse, à la radio ou à la télévision ; je sais aujourd'hui l'importance et l'influence qu'elle peut avoir dans nos existences humaines. Je voudrais vous en parler simplement, dire ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, vous montrer le " passage " qui mène à son émotion.

La poésie n'est jamais si belle que mêlée à la musique. Je suis sûr que vous serez transportés comme moi par les compositions et les voix de Naïra et de Laurence. Elle recréent, embellissent mes poèmes, que nous lirons ou chanterons. "

Plus d'une heure dans un autre monde, un ailleurs où le langage relie les êtres humains à leur éternité.

Tarif 1

MUSIQUE - ABONNEMENT

Dimanche 10 décembre 2006
au Théâtre - 15h

MÉLODIES ITALIENNES ET NAPOLITAINES

Direction musicale : Jean-Pierre Haeck

Par l'Ensemble Orchestral Mosan

Avec Alexise Yerna, soprano

Durée : 1h40 avec entracte

Ce concert reprendra les plus belles chansons et mélodies italiennes et napolitaines comme " Ô sole moi ", " Funiculi ", " Mamma " et d'autres...

C'est la mezzo-soprano liégeoise

Alexise Yerna qui interprétera ce répertoire festif accompagné par l'orchestre symphonique de l'Ensemble Orchestral Mosan placé sous la direction musicale de Jean-Pierre Haeck.

Des titres inoubliables qui font la richesse de l'âme italienne et du bel canto...

Tarif 1



Mélodies italiennes et napolitaines

THÉÂTRE - ABONNEMENT

Vendredi 9 février 2007
au Théâtre - 20h15

LE DÎNER DE CONS



Le Dîner de cons

De Francis Veber

Mise en scène : Marie-Josée Delecour

Avec : Serge Swysen, Marie-Josée Delecour, José Brouwers, Alexandre Tirelier, Jean-Marie Gélon, Catherine Ledouble, Thierry Enckels

Une production du Théâtre



INFOS :

TÉL. 087.77.3000 - Fax 087.77.63.65

info@ccspa.be

Rue Servais, 8 - 4900 - Spa

OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00.

Sauf le mardi, ouvert de 13h30 à 18h00.

Arlequin

Durée : 2h10 entracte compris

C'est incontestablement le plus grand succès de rire des dix dernières années. La comédie fit d'abord rire des centaines de milliers de spectateurs au théâtre avant de subir une adaptation au cinéma, elle aussi triomphale. Mais c'est au théâtre que ce "dîner" reste le plus percutant et le plus cocasse.

On connaît la trame de cette irrésistible soirée. Un éditeur parisien se prépare à exhiber à un dîner de cons un phénomène nommé François Pignon, comptable aux Finances et constructeur de réductions d'ouvrages d'art en bois d'allumettes. Ce qu'il ne sait pas, c'est que Pignon est passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes en chaîne.

Une avalanche de scènes aussi inattendues qu'hilarantes.

Tarif 1

THEÂTRE - ABONNEMENT

**Mardi 13 mars 2007
au Théâtre - 20h15**

DRAMUSCULES



De Thomas Bernhard

Mise en scène : Armand Delcampe

Avec Marie-Claire Clausse, Hervé Guerrisi, Marie-Line Lefebvre, Alix Mariaule, Patrick Ridremont, Cécile Van Snick, Gérard Viane et Alexandre von Sivers

**Une production de l'Atelier
Théâtre
Jean Vilar**

Durée : 2h sans entracte

Ils sont drôles, ces gens qui parlent de petits riens de la vie de tous les jours, avec leurs raisonnements un peu étroits. C'est tellement drôle qu'on en oublierait presque leurs propos... Mais voilà que leurs esprits s'échauffent, ça ne fait plus de doute, ils sont sérieux : leurs idées fascistes les aveuglent complètement !

Et les 5 saynètes comiques imaginées par Bernhard basculent dans l'horreur : ces citoyens respectables n'en peuvent plus d'étouffer

toute cette rancœur et déversent avec fracas des flots de haine raciste trop longtemps contenue, relents d'un nazisme qu'on croyait oublié.

Avec un humour caustique, il dénonce une fois de plus l'hypocrisie de l'Autriche d'après-guerre qui, au-delà d'une apparente tolérance, refuse d'abandonner les valeurs nazies.

Aujourd'hui, alors que la montée de l'extrême droite n'est plus un secret pour personne dans nos contrées, ces courtes pièces sont d'une "comique actualité".

Tarif 1

THEÂTRE - ABONNEMENT

**Vendredi 20 avril 2007
au Théâtre - 20h15**

TRAHISONS



De Harold Pinter

Mise en scène : Luc Fonteyn

Avec : Serge Demoulin, Patricia Ide

et Olivier Massart

Une production du Théâtre Le Public

Durée : 1h50 avec entracte



Le mari, la femme, l'amant... S'emparant de la situation classique du vaudeville. Pinter (Nobel de Littérature 2005) commence par la fin... de l'histoire d'amour et nous entraîne dans une fascinante remontée dans le temps, une "recherche du temps perdu", drôle et cruelle. Trahisons de l'amitié, trahisons de l'amour, doux et mortels mensonges de celui qui sait et ne dit rien, de celui qui croit que l'autre ne sait pas, de celui qui en dit trop pour ne pas trahir...

Avec un humour redoutable, il nous offre l'image de la pauvreté dérisoire de nos passions, de la futilité de nos folies et de nos tristes mensonges. Cette comédie brillante et feutrée porte une grande émotion. Elle nous fait découvrir le secret de l'être, sa poursuite d'un fugitif bonheur, sa

recherche tâtonnante d'une vie meilleure... liberté et limites de la condition humaine.

L'air de ne pas y toucher, Harold Pinter met à nu les conventions bourgeoises sur la fidélité

Tarif 1

DANSE

**Vendredi 27 octobre 2006
au Théâtre - 20h15**

LUNA



Chorégraphie : Annia Vidick

**Avec les danseuses de la
Compagnie du Studio d'Art**

Régie : Laurent De Bruyn et Eric Damoiseaux

Durée : 1h40 sans entracte

Le nom d'un chat est un choix difficile, toujours délicat et parfois émouvant...

Mongo Jerry ou Rumbleteazer, Macavity, Mistopheles, Victoria, Munkestrap, Rocky-Tam-Tam, Mathusalem ou Grisabelle...

Par leur grâce féline et leur souplesse divine, les chats-danseuses envahissent la salle, envoûtent le public, s'enlacent, se prélassent, se désordonnent, se coordonnent... toujours dans des mouvements harmonieux, clamant l'éloge de leur aisance naturelle.

A eux d'élire le chat qui deviendra immortel...

Spectacle de danse d'après la comédie musicale Cats.

Tarif 2

THEÂTRE ACTION

**Jeudi 8 mars 2007
au Salon Bleu - 20h15**

POUR QUELQUES MAUX D'AMOUR



Mise en scène : Jeanne-Marie Angenot

Avec : Anne-Bénédicte Bailleux, Sophie Dewulf, Régine Demey, Marie Karenzo, Françoise Villiers

Piano : Sophie Bailleux

Auteurs : Albert Cohen,

Marguerite Duras, Taslima Nasreen, Ghérasim Luca...

Une production de la Boutique culturelle et la Compagnie de l'Envers du Rideau

Durée : 1h30 - 2h, avec le débat, sans entracte

Entre textes, chansons et témoignages de femmes victimes de violences conjugales, 5 femmes détricotent les processus qui gouvernent les rapports entre l'homme et la femme, quel que soit le contexte socioculturel. La question de la violence, de l'amour et de la dépendance est posée. Le public et les comédiens arpentent les pistes d'une meilleure rencontre entre l'homme et la femme.

Ce spectacle est présenté dans le cadre de la journée internationale de la femme.

Tarif 2

NOËL AU THÉÂTRE

**Samedi 16 décembre 2006
au Salon Gris - 15h00**

LE SAUT DE L'ANGE

Par le Théâtre Maât

Mise en scène : Hadi El Gammal, Christine Smeysters

Avec : Marie De Salle, Adrien Lambinet, Chloé Périlleux

Qui es-tu, petit ange ?

De quoi sont faits tes rêves ?

Quelle sera ta musique ?

De quelle couleur seront tes ailes ?

Et quand tu prendras ton envol, de quel côté partiras-tu ?

Spectacle musical pour les petits à partir de 3 ans.

Tarif 3

TARIFS :

1 à 20 € (étudiants* : 12,50 €)

2 à 15 € (étudiants : 10 €)

3 à 7 € (étudiants : 7 €)

Pour les enfants (moins de 14 ans) :

7 €

(*) étudiants de moins de 26 ans

ABONNEMENTS :

4 spectacles 70 € (enfant* : 20 €)

5 spectacles 80 € (enfant* : 25 €)

6 spectacles 90 € (enfant* : 30 €)

Bibliothèque communale

Où trouver une montagne de livres classiques ou récents, de périodiques et de documents ?

Qui vous donne accès à une extraordinaire variété de sujets sous les formes les plus variées ?

C'est la bibliothèque publique.

Lieu d'accueil, d'abord.

Avec du personnel formé et qualifié qui vous aide à récolter ce que vous cherchez.

Lieu de rencontre, de partage et de découverte, bien sûr.

Pour tous les âges et pour tous les rêves.

Aller à la bibliothèque, c'est se donner des moyens. Des moyens pour ses loisirs, pour son travail, pour sa famille, pour soi.

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE : LIEU DE DÉTENTE, DE DÉCOUVERTE, DE RENCONTRE...

>>> Bibliothèque, lieu de détente

Quelques titres disponibles à la bibliothèque parmi tant d'autres dont vous trouverez la liste sur www.spa-info.be/fichadmi/02culture/bibliotheque.htm



Katherine PANCOL :
Les Yeux jaunes des crocodiles

" [...] Les yeux jaunes des crocodiles semblent jouer la donne "roman pour femmes". Vous aimez ça ? N'hésitez pas. Le nouveau Pancol vous nourrira. Vous n'aimez pas ? Ne laissez pas les préjugés vous tenir loin de cet épais roman très "histoire de femmes", mais émouvant sans bêtise, bien mené, traversé de personnages à rencontrer. [...]" Pascale Haubruge in *Les Livres du Soir* 31 mars 06



Nick FLYNN :
Encore une nuit de merde dans cette ville pourrie

" [...] Derrière l'intitulé provocateur se cache un

authentique bijou d'intelligence, d'invention et de sensibilité. Un de ces livres qui, dès les premières pages, vous prennent au corps et ne vous lâchent plus. [...]" Baptiste Liger in *Lire* n°344 (avril 06) p.73

" Derrière ce titre trash, se trouve le récit d'un assistant social qui œuvre dans le plus grand asile pour sans-abri de Boston. C'est aussi le récit d'un fils qui retrouve son propre père parmi ces SDF. Ce roman autobiographique poignant, jamais misérabiliste, fait le portrait saisissant d'un marginal bohème, imbibé d'alcool, accroché à ses rêves d'écrivain raté, et toujours noble malgré la misère qui l'accable. " M.F.



Jean TEULE :
Je, François Villon

" Je, François Villon est en effet un roman d'histoire plus qu'un roman historique, un roman d'aventures ; c'est surtout une réhabilitation enflammée du roman picaresque [...]. La langue recrée avec brio l'atmosphère d'une époque, sa violence sauvage, non sans quelques anachronismes inévitables et savoureux. [...]" Bernard Fauconnier in *Le Magazine littéraire* n°453 mai 2006 p. 73



Arnaud DELALANDE :
Le Piège de Dante

" [...] En neuf chapitres [...], Delalande ficelle un polar historique intelligent, bien écrit et soigneusement documenté [...] Mensonges, trahisons, rebondissements en pagaille, rien ne manque. Il est rare, surtout, que des tribulations mystiques fassent si bon ménage avec des péripéties de cape et d'épée. " Anne Berthod in *Le Vif/L'Express* n°2862 (12/05/06) p.84-85

>>> Bibliothèque, lieu de découverte

Les ouvrages de références en ligne de mire



Dictionnaire culturel en langue française sous

la direction de Alain Rey

" [...] Dirigé par Alain Rey, il offre

65.000 entrées avec définition, citations et, dans la tradition de la maison, historique des mots.

La nouveauté de ce dictionnaire par rapport aux autres dirigés par Alain Rey ? Elle réside essentiellement dans les 1.320 encadrés qui développent le contenu culturel de certains mots, montrant ce

qu'ils doivent à d'autres langues, d'autres civilisations, d'autres époques. [...]" Pascale Haubruge in *Les Livres du Soir* 09/12/2005.



Prague sous la direction de Maketa Theinhardt

" La capitale tchèque est une ville européenne qui fascine. Pour ceux qui l'ont visitée, le miracle demeure permanent. Pour les autres, elle reste un rêve. Prague l'insolite, unique, trésor de l'humanité avec son patrimoine architectural exceptionnel, peut se visiter en chambre, si d'aventure vous échoit entre les mains un ouvrage comme celui-ci. Le plaisir des yeux s'y double du bonheur d'en savoir davantage au vu des textes inspirés, informés, qui s'y glissent en contrepartie de superbes photos, souvent pleines pages. [...] " R.P.T. in *Lire de La Libre Belgique* 09/12/2005.



Dictionnaire historique de la laïcité sous la direction de Pol Defosse

" [...] Le dictionnaire remet en perspective les combats sociétaux et souligne le rôle essentiel de celles et ceux qui les ont menés. Il montre la richesse de la vie associative sans laquelle elle n'aurait pas connu cet essor. Le lecteur catholique s'y sentira sans doute souvent bousculé, mais l'électrochoc peut être salutaire et rapprocher croyants et non-croyants contre les vrais ennemis de l'heure : les intégristes politiques et autres adversaires de la liberté de pensée(s)... " Christian Laporte in *La Libre Belgique* 18/11/2005.



Dictionnaire de l'Antiquité sous la direction de Jean Leclant

" C'est à une large vision que nous convie le Dictionnaire de l'Antiquité. Comprise depuis la fin de la préhistoire jusqu'au règne de Justinien (565 après J.-C.), appréhendée au-delà des limites du Mare Nostrum jusqu'à l'Afrique du Sud, l'Antiquité est abordée

sous de multiples facettes : archéologie, littérature, mythologie, cultes. [...] " Perrine Simon-Nahum in *Magazine littéraire* n°448 (décembre 2005) p. 87.



L'Art du XXe siècle : 1939-2002 sous la direction de Daniel Soutif

" [...] Le livre relève d'une démonstration articulée en trois temps : 1. La fin de l'art moderne. 2. L'avènement de la contemporanéité. 3. Une hypothèse sur les horizons nouveaux apparus entre 1982 et 2002 : les différentes formes de contre-cultures, l'expression de l'intimité retrouvée, les nouvelles manières de rivaliser avec le mode du reality-show ou encore une énième remise à zéro des compteurs. " In *Le Vif/L'Express* 02/12/2005 p.74.

»» Bibliothèque, lieu de rencontre

2006, ANNÉE DES ÉLECTIONS COMMUNALES.

Y a-t-il meilleure occasion pour se réunir et présenter, à un vaste public, diverses manifestations invitant à une démocratie participative et responsable ?

Ainsi les Bibliothèques de Spa et de Theux, le Centre culturel de Theux, et le Centre d'action laïque de la Province de Liège se sont associés pour vous présenter :

Les mercredis 13, 20 septembre et 4 octobre :

Et si c'était moi qui quittais la Belgique : atelier d'écriture
A Spa (bibliothèque) à 14h30
Entrée gratuite

Le lundi 2 octobre : *Pour vivre j'ai laissé* :

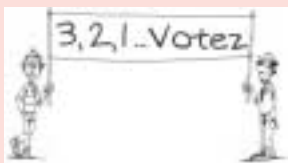
projection DVD avec débat
en présence de la réalisatrice et de deux demandeurs d'asile
A Polleur (théâtre l'Autre-Rive) à 20h00
PAF : 4€

Le vendredi 6 octobre : *Bloc 13*

pièce interprétée
par le Théâtre de la Renaissance
A Polleur (théâtre l'Autre-Rive) à 20h00
PAF : 6€ tout public
4€ étudiants

Le samedi 7 octobre :

Arrêtons l'ignorance, faisons mieux connaissance :
souper-spectacle-expo
A Spa (Lido) à 19h00
PAF : 8€ tout public
6€ étudiants



La Fureur de lire 2006

La Fureur de Lire est organisée depuis 1991, à la mi-octobre, par le Service général des Lettres et du Livre du Ministère de la Communauté française de Belgique. Elle entend promouvoir la lecture et le livre sous leurs diverses formes (scientifique, numérique, poétique, paralittéraire, romanesque...) auprès de tous les publics.

Comme chaque année, la Bibliothèque communale de Spa participe à " La Fureur de lire ". Dans le cadre de l'année Mozart, elle présente une exposition de livres à propos du grand génie et de son époque ainsi qu'à propos de la musique classique.

Les documents seront présentés aux heures d'ouverture du lundi 14 au samedi 21 octobre.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Jardins du Casino,
rue Royale, 4900 SPA
Tél: 087.77.24.52
Fax: 087.77.53.66
E-mail: bc.spa@easynet.be



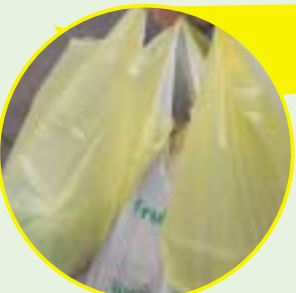
DOSSIER : SAC RÉUTILISABLE



20 SECONDES DE FABRICATION
20 MINUTES D'UTILISATION
400 ANS DE DÉCOMPOSITION

C'EST LA REDOUTABLE ÉQUATION POSÉE PAR LES SACS PLASTIQUES DE CAISSE QUE NOUS UTILISONS CHAQUE JOUR.

AU FIL DES SAISONS MON SAC TIENT BON



Parce que nous oeuvrons pour la réduction des déchets à la source, la suppression des sacs de caisse, l'utilisation des cabas réutilisables constituent les premières actions significatives qui s'inscrivent dans cette perspective.

Le service environnements'engage dans la lutte contre les déchets et organise une distribution gratuite de sacs réutilisables.

Pourquoi un tel engagement ?

- pour réagir à un constat alarmant : 3 milliards de sacs plastiques de caisses distribués puis jetés chaque année en Belgique, ce qui représente 680 sacs par ménage et par an soit 15.000 tonnes de déchets.
- Pour préserver la qualité de la vie de tous les Spadois,
- Pour réduire à la source la production de déchets polluants.



Pourquoi une charte ?

- initier une démarche collective et volontaire en associant chacun,
- œuvrer en faveur d'un développement durable, solidaire et équitable en responsabilisant tous les acteurs locaux.

Quels sont nos engagements ?

- proposer une solution alternative aux sacs plastiques de caisses,
- distribuer gratuitement des sacs cabas réutilisables à tous les foyers,
- promouvoir l'utilisation de sacs cabas réutilisables.
- accompagner tous les commerces intéressés dans la mise en œuvre de la présente charte,
- susciter d'autres adhésions.

Quels sont vos engagements ?

- devenir " consomm'acteur " et dire oui au durable en signant la charte,
- développer le réflexe de se munir de son sac réutilisable en allant faire les courses,
- ne jamais partir sans son sac.





Oui, mais je m'en sers comme poubelle !

On peut, bien-sûr, admettre le côté pratique du réemploi des sacs jetables dans les petites poubelles de la cuisine et de la salle de bain mais une infime partie de ces sacs peut être réutilisée de cette façon.

De récentes études ont démontré qu'il suffit d'utiliser 4 à 7 fois son sac à provision pour réaliser la bonne affaire du côté écologique.

**Alors n'hésitons pas.
Adoptons-le !**



Et les sacs biodégradables ?

Un matériau est dit biodégradable s'il peut être dégradé par des microorganismes. De l'eau, du dioxyde de carbone et/ou du méthane et éventuellement des sous produits non toxiques pour l'environnement, seront générés

lors de la dégradation.

La marque " OK Compost® " certifie la biodégradabilité du sac.

L'intérêt est d'effectivement réutiliser ce sac biodégradable pour ne pas engendrer un énorme gaspillage. Le sac biodégradable trouvera vraiment sa place lorsqu'une collecte de déchets organique sera organisée en porte à porte. Dans ce cas, il sera composté dans un installation industrielle avec son contenu. Dans la région, ce n'est pas pour tout de suite...

Quelles sont les caractéristiques des sacs à provisions distribués ?

- un sac résistant, garantissant une qualité durable, les anses sont en nylon tissé, les coutures sont doublées et renforcées,
- un sac léger, pliable et facilement transportable.



Combien de sacs seront distribués, quand et comment ?

- 5000 sacs distribués sur le marché hebdomadaire les mardis 19, 26 septembre, 3 et 10 octobre, à raison d'un sac par foyer,
- le combi du " Service Prévention Jeunesse ",
- à l'Hôtel de Ville au Service Environnement en matinée,
- en échange du bon ci-joint dûment complété.



Le Service Environnement de la Ville de SPA lance un défi citoyen à l'attention des 10.000 habitants de Spa, en partenariat responsable et volontaire avec tous les acteurs locaux.



Le plus gros inconvénient des différentes solutions réutilisables est la faculté que l'on a de les oublier chez soi ou dans le coffre de la voiture.

Mis à part ça, nous n'y voyons que des avantages...
Alors, engageons-nous !

Sur le stand sur le marché, nous vous proposerons également tous les types d'alternatives, et elles sont nombreuses, pour remplacer les sacs de caisses.

A la fin de l'opération, les différents spécimens exposés seront distribués dans le cadre d'une grande tombola.



Bon à valoir pour un sac réutilisable gratuit

(un par ménage)



Prénom :
Nom : 4900 - Spa
Rue :
Téléphone :
GSM :

Je m'engage à utiliser mon sac réutilisable pour faire mes commissions.
signature :

Ce bon d'échange donne droit à la participation à une grande tombola dont le tirage au sort aura lieu à la fin de l'opération. Les lots à remporter sont les différents exemples de sacs exposés dans le cadre de cette campagne de sensibilisation.